



LA CHÂTAIGNE

(Qui s'y frotte... s'y pique !)



N°37

Juillet/Août 2025

ÉDITO

La DGFIP se transforme de nouveau en plateau télé. Pour le meilleur et pour le pire. Les applicatifs à la DGFIP c'est tout un poème. Comme un poème à la Prévert en quelque sorte. La Châtaigne pourrait dresser une liste (à la Prévert) d'applicatifs aux sautes d'humeurs régulières et aux dysfonctionnements fréquents. Indisponibilités récurrentes, applicatifs non aboutis, conçus sans filets de protection ou catastrophe industrielle.

De Gérer Moins Bien l'Immobilier à Ocapï ou comment les Shadoks de la DGFIP s'évertuent à pomper inlassablement, nous ne sommes jamais au bout de nos mauvaises surprises. Pour les agents de la DGFIP, les applicatifs c'est «*Le maillon faible*».

La CGT Finances Publiques exige des périodes d'expérimentations et des études d'impact lors de l'implantation de nouveaux applicatifs ou de réformes structurelles. L'amateurisme vécu lors de la mise en place de GMBI a impacté la santé de milliers d'agents et ce n'est pas une prime à l'attribution arbitraire qui résorbera les stigmates encore présents dans les services.

Pour les usagers, c'est vogue la galère, à bord du Titanic. Une longue démarche, complexe, faute d'ergonomie et d'aides intuitives bienvenues. Tout est fait pour le dissuader. Quand ce n'est pas pour le culpabiliser voire le stigmatiser, faute d'accès au numérique, lui victime d'un illettrisme générant souffrance et une fracture économique, sociale, numérique et territoriale aux multiples effets dévastateurs. Envisager d'aller sur impots.gouv c'est un parcours semé d'embûches digne de «*Ninja Warrior*». Réduire les plages des accueils physiques pour miser sur le tout numérique, c'est toucher celles et ceux qui ont besoin d'un accompagnement, le service public c'est aussi un rapport humain. À la CGT Finances Publiques, nous portons une autre vision du service public, celle d'un service, aux populations, de qualité et de proximité, d'une égalité de traitement sur tout le territoire.

Le dispositif d'optimisation des dépenses en matière de frais de déplacements à l'égard des personnels mobiles est «*en marche*». En d'autres termes, mesures d'économies drastiques à venir à base de travail à distance encouragé, de sévères coups de rabots sur les frais et sans doute de mesures dites d'ajustements de bon aloi. Faire peu avec 2 bouts de ficelle, c'est «*Pékin Express*» à la DGFIP.

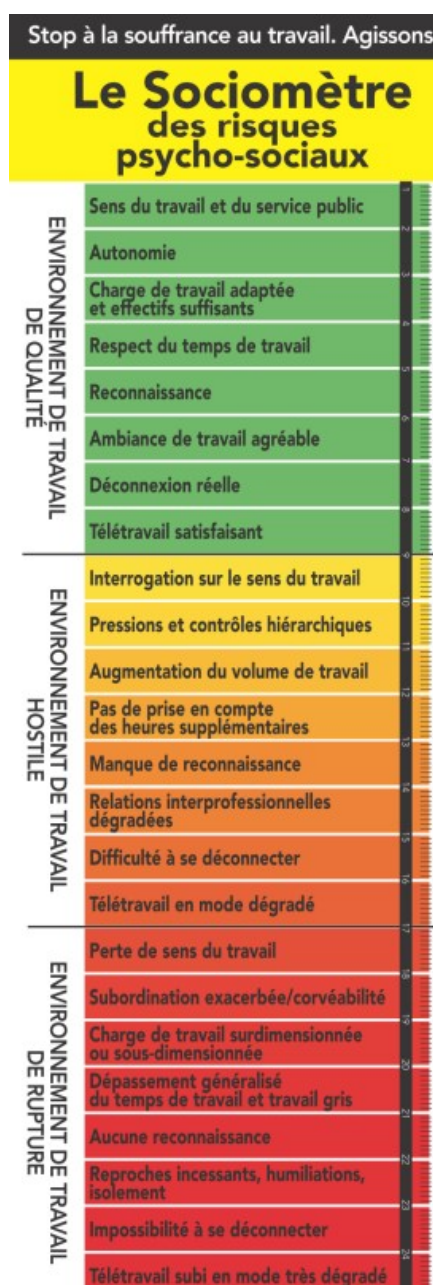
Dans le cas de l'Équipe Départemental de Renfort (EDR), oublierait-on l'impérieuse nécessité du présentiel pour coller au plus près des besoins et des attentes des services en difficulté ? Le nier c'est renier l'utilité et l'essence même de l'EDR. La DGFIP et les DDFIP ont tout faux... tirage de la boule noire, MOT-MOT-MOTUS.

Et pendant ce temps là, Gérard Larcher joue à «*Qui veut gagner des milliards*». Une heure de travail par semaine en plus pour tous les Français c'est 40 milliards. C'est donc ça l'argent magique. Remarquez j'en connais au moins 2, la ministre de la Culture et le ministre de l'Économie, qui jouent à «*Qui veut cacher des millions*». Tant que «*La Famille en Or*» Balkany ne montre pas le bout de son bracelet électronique...

Pour évoquer de nouveau Prévert, puisque l'herbe n'est pas forcément plus verte ailleurs, et pour finir sur une note empreint d'optimisme, me vient à l'esprit la touche finale de son poème «*Le cancre*» : «*Sur le tableau noir du malheur il dessine le visage du bonheur*».

BALANCE TON MANAGER TOXIQUE #MANTOX

Malgré un déni de la DGFIP, la CGT Finances Publiques reçoit de plus en plus d'alertes des services sur une souffrance au travail. Celle-ci se développe dans un environnement où le mal-être au travail et le maltravail se sont installés durablement et continuent à se développer par l'oppression systémique liée au travail sous un capitalisme ultralibéral. Ce contexte d'intensification et de déshumanisation du travail ajoute une pression forte, mettant à mal les collectifs de travail et laissant de plus en plus les salariés exposés à l'arbitraire des administrations. Celles-ci ont pourtant une responsabilité et une obligation vis-à-vis de la santé mentale et physique de leurs personnels. Or, les agent.e.s de la DGFIP veulent être reconnus pour leur travail d'utilité publique ont un besoin de sens pour maintenir ce dépassement perpétuel lié principalement au déficit d'emplois que les gouvernements creusent d'année en année sous prétexte de rigueur budgétaire. En France s'est installé un culte de la performance et du dépassement où toutes les activités sont mises en chiffres. Conséquence : le travail n'est plus perçu comme un objet de satisfaction, même bien accompli. Les personnels s'échinent à faire quand même le travail mais s'épuisent jusqu'à parfois souhaiter mettre fin à leurs jours (perte de sens du travail, perte d'autonomies et de savoir, conflits de valeur, perte d'estime de soi : 12 suicides et 8 tentatives de suicide depuis le 1er janvier 2025 à la DGFIP)*. Les pratiques managériales sont pointées du doigt comme l'un des premiers



facteurs de stress au travail, qui touche une part importante des actifs. La CGT Finances Publiques dénonce dans notre administration le gâchis humain, social et économique engendré par un management désincarné et pathogène, dû à ce que l'on peut qualifier de harcèlement moral qu'il est nécessaire

de faire cesser. Nul n'en parle mais le mal est profond. La DGFIP, traverse une crise organisationnelle qui n'est pas sans rappeler celle qu'ont connue les employés de France Télécom de 2007 à 2010. La DDFIP de la Haute-Vienne a sa part dans ce mal-être et les signalements augmentent en instance. En minimisant les faits graves de pratiques managériales toxiques, comme de simples "maladresses", ils sous-estiment le mal être des agents harcelés qui développent des pathologies liées au stress. Il n'y a pas de pied d'égalité entre "harceleur et harcelé". La CGT Finances Publiques 87 combat au quotidien ces pratiques toxiques. Votre voix est indispensable, la parole doit continuer à se libérer. Il est difficile de s'exprimer face aux agissements d'un chef de service harceleur, nous vous invitons à nous contacter si vous vous sentez victime d'un management toxique. Vous pouvez le signaler, de façon anonyme ou non, dans l'application SignalFip (portail applicatif dans l'onglet "mes démarches RH"). Merci à nos camarades de la CGT FIP 59, à l'origine de cet article. En le lisant, je me suis dis, je pense donc je suis... du verbe suivre.



Brèves

Nouveau pape ?

Et bien non, pas de fumée blanche n'est sortie du fameux conclave de François Bayrou... La Châtaigne n'était pas dupe et se doutait bien que la noix serait creuse... Lorsque les dés sont pipés, il ne peut rien en sortir de bon... la preuve.

Les ristournes fiscales aux gros fraudeurs n'ont aucun cadre légal. Ces «*règlements d'ensemble*» qui consistent à accorder un rabais aux fraudeurs coûtent plus d'un milliard d'euros par an au fisc. Totalement opaque et sans cadre légal, la pratique profite aux entreprises et aux plus riches. Ha, je croyais qu'il n'y avait pas d'argent en France.

Ultrariche protégé : Argent trop cher ?

Jupiter rien ne va sortir de ta cuisse, les milliards il va falloir les chercher ailleurs. Daron Acemoglu, Simon Johnson, Esther Duflo, Abhijit Banerjee, George Akerlof, Joseph Stiglitz et Paul Krugman, ce ne sont pas les 7 mercenaires. Dans une tribune publiée par Le Monde, le 07 juillet 2025, les sept prix Nobel d'économie que nous venons de citer exhortent la France à opter pour un impôt sur les ultrariches inspiré de la taxe Zucman. Adoptée par l'Assemblée nationale, la proposition de loi Zucman a été rejetée en juin 2025 par le Sénat. Pourtant, selon les estimations, elle rapporterait de 15 à 20 milliards d'euros au budget de l'État. Ils écrivent qu'avec l'impôt sur les ultrariches, «*la France a l'occasion, de nouveau, de montrer la voie au reste du monde*». Selon ces économistes, «*les ultrariches sont particulièrement prospères en France. Les milliardaires mondiaux possèdent en patrimoine l'équivalent de 14 % du PIB de la planète, d'après le magazine Forbes; les Français près de 30 % du PIB hexagonal*». Ils pointent notamment une participation financière inégale des plus riches sur le territoire : «*ils n'ont jamais été aussi riches mais ils contribuent peu*». «*Si la TVA a été l'impôt de l'après-guerre, l'impôt sur les ultrariches est celui dont nous avons besoin aujourd'hui, à l'heure de l'envolée des grandes fortunes*», concluent-ils. Une riche idée n'est-ce pas ?



La Châtaigne d'Honneur :

La Châtaigne d'Honneur est attribuée à Pierre Moscovici qui a présenté le rapport annuel de la Cour des comptes sur les finances publiques, le mercredi 2 juillet. Le président de la Cour des comptes appelle à engager des réformes structurelles «*La France vient de traverser deux années noires en matière de finances publiques*». Mais plutôt que d'appeler à la participation de tous et surtout des plus aisés, ce dernier préconise de taper une nouvelle fois sur les services publics : «*aucun niveau de collectivités publiques ne doit être à l'écart de l'effort de la nation*»... En résumé, encore une fois faisons payer les usagers, les salariés et surtout les fonctionnaires plutôt que les actionnaires... Ça évite bien des soucis.



Pauvreté accrue : la vie n'a pas de prix.

Le taux de pauvreté en France a atteint 15,4 % de la population en 2023, un record depuis 1996, début de la mesure par l'INSEE. 9,8 millions d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du revenu mensuel médian, soit 1 288 euros, pour une personne seule. Environ 650 000 personnes ont basculé dans la pauvreté en l'espace d'une année, soit la progression la plus forte depuis 1996. Le taux de pauvreté a atteint 15,4 %, après 14,4 % en 2022, soit un niveau et une hausse également record. L'écart entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres s'est creusé, proche de celui du début des années 1970. Il en va de même concernant les inégalités : les 20 % les plus riches ont eu des revenus 4,5 fois supérieurs aux 20 % les plus pauvres, un écart historique sur les trente dernières années. Si le taux de pauvreté a tant augmenté, c'est parce que les 30% de Français les plus modestes ont vu leur niveau de vie reculer en 2023 contrairement au reste de la population. De leur côté, les 10% les plus riches ont vu leur niveau de vie progresser de 2,1%. Cette enquête ne couvre que les personnes vivant dans un logement dit "ordinaire" en France métropolitaine. Elle n'inclut ni les habitants des départements d'Outre-mer (DOM) ni les personnes sans-abri, les personnes vivant en habitation "mobile" et les personnes vivant en institution. Mais ne vous inquiétez pas ! François, le premier d'entre eux, qui a tant brillé en tant que haut commissaire au plan, en a un justement : « *il faut libérer les entreprises* ». Il a été tellement haut qu'il s'est envolé et s'est déconnecté du quotidien des Français, une non-réponse, loin d'être en prise avec la société.

L'été s'ra chaud

La Châtaigne aime toujours autant regarder les actualités locales. Parfois, certaines lectures attirent une attention particulière. C'est le cas de l'article du 27 juin, concernant la réunion des chefs de services qui s'est tenue au 3ème étage du site Cruveilhier, salle « *entièrement rénovée et dotée d'équipements performants* ». Dans les photos qui l'accompagnent, on peut voir nombre de ventilateurs, ainsi que des fenêtres ouvertes, alors que certaines consignes sont de retirer ces éléments électriques qui consomment beaucoup trop d'énergie... Visiblement, les 10 millions d'euros qui devaient permettre « *d'atteindre un haut niveau de performance énergétique* » ne semblent pas avoir d'effet bénéfique. L'hiver il faut venir avec sa doudoune et actuellement avec la forte hausse des températures extérieures, même en maillot de bain, ce serait invivable ! Visiblement, pour réaliser les 60 % d'économies d'énergie annoncées fin 2020, la solution est de couper le chauffage l'hiver et de ne surtout pas rafraîchir l'été... Élémentaire mon cher Watson.

LA FRANCE CONTINUE D'ENCOURAGER
LES PROJETS CLIMATICIDES



Vive les vacances.

En 2023, la CGT comme les autres organisations syndicales représentatives des agent.es publics avait été informée que le droit aux Chèques vacances des retraité.es était supprimé. Décision imposée à marche forcée sans discussion aucune avec quiconque. Le Comité interministériel de l'action sociale (CIAS) n'avait pas été saisi, pas plus que les représentant.es des agent.es publics au Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État. Ce coup de force attentatoire à la démocratie sociale avait pour objectif de générer des "économies budgétaires", mais aussi d'aller toujours plus loin dans la déresponsabilisation sociale des employeurs publics vis-à-vis des retraité.es. La Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique avait refusé d'accéder au recours de la CGT. Avec quasiment toutes les organisations syndicales du Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État, la CGT avait saisi le Conseil d'État en annulation de la dite circulaire. Le Conseil d'État l'a annulé, soulignant, notamment, que le CIAS et ses commissions auraient dû être consultés. Le droit des retraité.es est rétabli. L'action sociale est un droit pour l'ensemble des agent.es publics, fonctionnaires et non titulaires, actifs et retraité.es. De l'argent, il y en a pour financer des politiques d'action sociale interministérielle et ministérielles au service des besoins des agent.es publics. Pour rappel, les vacances ne sont pas un luxe, elles sont un droit. Une conquête sociale arrachée de haute lutte par le mouvement ouvrier, notamment avec les congés payés de 1936 : quinze jours dont douze ouvrables (loi du 20 juin 1936). La lutte pour la réduction du temps de travail continue et des conquêtes sont obtenus :

- * dix-huit jours ouvrables (1956) ;
- * quatrième semaine de congés payés (1968) ;
- * cinquième semaine (1982).

Pourtant, même si nous pouvons toutes et tous en bénéficier, ce droit fondamental est aujourd'hui bafoué, vidé de sa substance, réservé à une minorité de salarié.es. En effet, une partie de la population écourte la durée de ses vacances, et plus de 40 % de la population est privée du droit de partir en vacances ! Pourquoi ce recul du droit au départ en vacances ?

- * des salaires trop bas : comment partir en vacances quand le mois se termine souvent le 15 ?
- * un pouvoir d'achat laminé par l'inflation, les hausses de l'énergie, de l'alimentation, des loyers ;
- * un coût trop élevé du transport qui se rajoute à toutes les autres dépenses ;
- * un tourisme marchand capitalistique, standardisé.

Des millions de personnes sont exclues des vacances chaque année en France, en premier lieu les travailleur·ses précaires, les familles monoparentales, les jeunes des quartiers populaires, les retraité·es modestes... Revendiquons le droit au repos, à la découverte, à la vie familiale, à la liberté ! Les vacances sont un besoin vital, un temps pour souffler, s'octroyer un droit à la déconnexion salvateur et bienvenu, pour vivre autrement, loin des cadences, de la pression et du quotidien oppressant. Alors Holidays on ice ou, comme le chanter Lilicub, voyage en Italie ?

En attendant, bonnes vacances à toutes et tous.